

INFO-COLLECTE



Collecte matières ultimes
11 - 25 novembre



Collecte matières recyclables
4 - 18 novembre



Collecte matières organiques
4 - 11 - 18 - 25 novembre



Collecte des encombrants
4 novembre

COLLECTE DES FEUILLES : 18 novembre



LE CONSEIL MUNICIPAL

L'assemblée régulière du conseil municipal sera tenue le:

LUNDI 2 NOVEMBRE 2020 À 19H30

BUREAU MUNICIPAL

666, chemin Saint-Robert
Saint-Robert, Québec, J0G 1S0
450 782-2844

HORAIRE

Lundi au jeudi
de 8h00 à 17h00
en continue

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2021

Janvier	11	Mai	3	Septembre (mardi)	7
Février	1	Juin	7	Octobre	4
Mars	1	Juillet	5	Novembre	1
Avri	5	Août	9	Décembre	6

RAPPEL TAXES MUNICIPALES

Nous tenons à vous rappeler que suite à une décision prise au conseil municipal du 1er juin 2020, le 3e versement des taxes municipales 2020 est reporté au 17 novembre 2020. De plus, les intérêts pour les deux derniers versements sont présentement suspendus et reprendront à partir du 18 novembre 2020. Vous pouvez acheminer votre paiement soit par la poste, soit en vous présentant au bureau municipal, ou effectuer votre versement auprès des institutions bancaires au comptoir ou via le site internet de cette dernière.

INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT



VOUS PRÉVOYEZ CONSTRUIRE OU RÉNOVER

La municipalité vous invite à communiquer avec l'inspecteur en bâtiment au 450 782-2844 ou à urbanisme@saintrobert.qc.ca afin de vérifier si votre projet doit faire l'objet d'un permis.

Veuillez prendre note que l'inspecteur en bâtiment a un délai maximal de 30 jours suivant la date de réception de la demande dûment complétée pour émettre le ou les permis.

L'inspecteur en bâtiment travail pour la municipalité le lundi de **9 h à 12 h et de 13 h à 17 h**. Nous vous recommandons de nous appeler avant de vous déplacer afin de vous assurer de sa présence au bureau compte tenu des circonstances actuelles reliées au COVID-19.

STATIONNEMENT SAISON HIVERNALE



Il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule routier durant la nuit pendant la saison hivernale sur le chemin public entre 1 h et 6 h du matin entre le 15 novembre et le 15 avril inclusivement, et ce sur tout le territoire de la municipalité. Règlement RM-2017 chapitre 5 article 5.1.9.

**POUR UNE
URGENCE**

concernant : l'aqueduc, l'égout ou la voirie locale en dehors des heures d'ouverture de bureau...

N'hésitez pas à composer le

911

et indiquer la raison de l'appel.



COHABITATION HARMONIEUSE DE LA ZONE AGRICOLE EN MONTÉRÉGIE

« NOTRE CAMPAGNE, UN MILIEU DE VIE À PARTAGER »

Une initiative de la Fédération de l'UPA de la Montérégie, de 13 MRC et de l'agglomération de Longueuil, soutenus par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

LE BRUIT

La campagne est un milieu de travail pour les agriculteurs, ce qui peut être une source de bruits pour ceux et celles qui habitent à proximité d'une entreprise agricole ou d'un champ de culture. Mais des efforts sont fournis par le monde agricole pour les atténuer afin de ne pas trop déranger le voisinage. Ainsi, plusieurs agriculteurs ont choisi de planter certains types d'arbres près de leurs bâtiments afin de diminuer la propagation des sons, d'installer des ventilateurs plus silencieux ou des dispositifs acoustiques absorbants. D'autres pensent à un emplacement le plus éloigné possible des habitations quand il s'agit d'un matériel fixe, comme un séchoir à grains ou une pompe d'irrigation. Certains tiennent compte du moment de la journée, si cela est possible, pour effectuer les travaux bruyants aux champs. Un agriculteur a aussi le devoir de respecter les normes provinciales et les règlements municipaux pour atténuer les inconvénients liés à ses activités, dont les nuisances sonores.

Un agriculteur est dépendant de la température et du temps qu'il a pour mener à bien ses activités, et le matériel qu'il utilise peut faire du bruit. Cohabiter dans un milieu agricole nécessite parfois de la patience et de la compréhension.

Un nouveau thème vous sera présenté dans votre prochain bulletin.

LE SPAD DE DRUMMOND



La SPAD est responsable d'aller chercher les animaux errants, blessés ou morts sur le territoire de la municipalité Saint-Robert.

Que fait la SPAD avec les animaux errants et abandonnés? Dans le cas des animaux errants, la SPAD garde l'animal pour une période pouvant aller jusqu'à 5 jours pour tenter de retrouver son propriétaire. Si la SPAD ne parvient pas à retrouver le propriétaire de l'animal, elle place ce dernier en adoption ou elle procède à l'euthanasie, qui est toujours exécutée par un vétérinaire diplômé.

Service de licence

La SPAD s'occupe de la perception et de l'émission des licences sur le territoire de la municipalité desservie. Elle envoie un renouvellement annuel pour le médaillon et s'occupe des comptes client. Elle voit également à faire appliquer le règlement municipal sur les licences et à effectuer un recensement tous les trois ans. Le coût d'une licence est de 20 \$ par année, par chien, pour un maximum de deux chiens par propriété dans le périmètre urbain et de trois chiens dans le périmètre agricole.

Service de plainte

Lorsque la SPAD reçoit une plainte au refuge, elle se rend sur les lieux afin de constater le problème et de le résoudre. Dans la plupart des cas, elle réussit à régler les différends à l'amiable, mais dans certaines situations, elle peut être forcée de donner un constat d'infraction afin d'assurer la tranquillité dans la municipalité et de favoriser l'harmonie entre l'homme, l'animal et son voisinage.

Service 24 heures

Bien que la SPAD ne soit pas ouverte au public 24 heures sur 24, la Sûreté du Québec et les employés de la municipalité ont en leur possession un numéro d'urgence pour rejoindre le patrouilleur de garde après les heures d'ouverture.

Voici les coordonnées de la Société protectrice des animaux de Drummond (SPAD):

1605, rue Janelle, Drummondville, (Québec) J2C 5S5

Tél. (819) 472-5700 • Téléc. (819) 472-1770

Sans frais 1(855) 472-5700

info@spadrummond.com

www.spadrummond.com

La municipalité de Saint-Robert est heureuse d'organiser la

Fête de Noël

**Dimanche 13 décembre 2020, de 13 h à 16 h,
à la salle communautaire (1, rue Aggée-Pelletier),
pour les enfants de Saint-Robert, poupons jusqu'à la 6^e année.**

Au programme

**Activités à déterminer ;
Remise d'une délicieuse collation surprise ;
Arrivée du Père-Noël ;
Distribution de cadeaux par le Père-Noël.**

Pour de plus amples informations, communiquer au 450 782-2844.

Inscription obligatoire

Formulaire d'inscription disponible sur le site internet de la municipalité, au bureau municipal de Saint-Robert ou dans le journal Mon Patelin édition d'octobre et de novembre.

À noter que vous devez être présent pour recevoir un cadeau et vous devez remplir le formulaire d'inscription à remettre avant le 12 novembre au bureau municipal ou par courriel au info@saintrobert.qc.ca

NE PAS LE REMETTRE À L'ÉCOLE, SINON, ILS NE SERONT PAS INSCRITS !!!

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DU BAS-RICHELIEU

PANIER DE NOËL &
ARBRE DE JOIE 2020
RÉINVENTÉS

*C'est le temps de
vous inscrire!*



**FAITES
VITE!**

PÉRIODE D'INSCRIPTION

2 novembre au 10 décembre
du lundi au jeudi entre 9h et 12h
en téléphonant au **450-743-8499**





Municipalité
de Saint-Robert



Guignolée à Saint-Robert



Depuis plusieurs années, la guignolée se fait simultanément le premier dimanche de décembre dans plusieurs villes et villages québécois.

La guignolée est l'opération annuelle de cueillette des dons de charité destinés à soulager les familles et les personnes vivant dans la pauvreté.

Exceptionnellement cette année, la guignolée doit se réinventer pour respecter les normes sanitaires en vigueur.

Il n'y aura donc aucune collecte aux maisons cette année.

Quoi donner ?

Nous acceptons les **contributions en argent SEULEMENT** que vous pouvez venir déposer **directement au bureau municipal** (voir les jours et heures ci-dessous). Les sommes récoltées permettront l'achat de **cartes cadeaux** pour les personnes qui se seront inscrites auprès du Centre d'Action Bénévole;

Du lundi au jeudi de 9h00 à 16h00

Vous désirez vous inscrire?

Vous devez absolument vous inscrire auprès du Centre d'Action Bénévole du Bas-Richelieu au 450 743-8499, entre 9h00 et 12h00, du lundi au jeudi.

Les inscriptions débuteront le 2 novembre pour se terminer le 10 décembre 2020.



MERCI à l'avance pour votre générosité!





**Municipalité
de Saint-Robert**

666, chemin de Saint-Robert, C.P. 150
Saint-Robert (Québec) J0G 1S0

AVIS PUBLIC

Information à la population que le conseil va siéger à huis clos et que le public ne sera pas admis au cours des prochaines séances et ce jusqu'à nouvel ordre.

Si vous avez des questions, vous devez nous les faire parvenir au moins 48 heures avant la séance par courriel à direction@saintrobert.qc.ca

L'assemblée régulière du conseil municipal de Saint-Robert, sera tenue le 2 novembre 2020 à 19h30.

DONNÉ À SAINT-ROBERT,
Ce 21^e jour d'octobre 2020

Nathalie Lussier,
Directrice générale/secrétaire-trésorière



Retour d'Aînés actifs... en mode virtuel

Sorel-Tracy, le 15 octobre 2020 – « Parce que nous appuyons les aînés dans leur volonté d'être actifs, parce que l'activité est très populaire l'été, parce que la demande était très forte pour un retour à l'automne, nous offrirons Aînés actifs en mode virtuel jusqu'en décembre! », annonce Vincent Deguise, président du comité régional de la famille et des aînés de la MRC de Pierre-De Saurel.

L'ensemble de la région de la Montérégie étant maintenant en zone rouge, les activités physiques normalement offertes aux aînés ont dû cesser. Nombreux sont les aînés qui ont écrit à la MRC pour signifier leur grand intérêt à ce que des cours se donnent de façon virtuelle.

« Lors du Salon des aînés virtuel, nous avons offert deux séances d'activités physiques sur notre page Facebook et ç'a été un véritable succès. La solution était facile! », poursuit M. Deguise. D'ailleurs, le nombre de visionnements de ces publications se compte par milliers.

L'activité Aînés actifs en mode virtuel sera offerte via la page Facebook de la MRC de Pierre-De Saurel, du 20 octobre au 10 décembre. Chaque mardi 9 h, une vidéo d'activités de Céline Gariépy, différente chaque semaine, sera mise en ligne. Chaque jeudi 9 h, c'est une vidéo de Myriam Chevigny qui le sera. Les vidéos resteront dans la vidéothèque de la page, elles pourront donc être réécoutées selon les besoins de chacun.

À PROPOS D'AÎNÉS ACTIFS

Aînés actifs est une activité s'adressant aux aînés et à leur famille et proposant de l'animation par un professionnel de l'activité physique dans les parcs de la région en été, en temps normal. Pour s'adapter aux circonstances, l'activité est offerte en mode virtuel pour une première fois en automne. Faire bouger les gens dans leur milieu de vie, tel est l'objectif d'Aînés actifs!

Journées pédagogiques du service de garde 2020-2021

« Les métiers »



Vendredi 13 novembre 2020, de 7 h 30 à 18 h

Date limite d'inscription : 12 novembre 2020

Vendredi 20 novembre 2020, de 7 h 30 à 18 h

Date limite d'inscription : 19 novembre 2020



Les journées pédagogiques doivent être payées dans la semaine en cours ou le jour même.

Il n'y aura aucun remboursement passé le délai !

**SEUL LES ENFANTS AYANT UN CONTRAT (FIXE/SPORADIQUE) SONT
ADMISSIBLES POUR L'INSCRIPTION AUX JOURNÉES PÉDAGOGIQUES**

AUCUNE INSCRIPTION LE JOUR MÊME

Tarif

Avec contrat : 20 \$ pour le 1^{er} enfant et 15 \$ pour le 2^e enfant.

À la journée (sporadique) : 25 \$ pour le 1^{er} enfant et 20 \$ pour le 2^e enfant.

*** Matériels à apporter : Lunch et bouteille d'eau ***

***Pour inscription ou pour information, veuillez communiquer
au 450 881-4382 ou servicedegardest-robot@hotmail.com***

IMPORTANT- IMPORTANT

LES COURS POUR LES PERSONNES DE 55 ANS ET PLUS
SONT SUSPENDUS !!!

Étant donné que notre région est maintenant en ZONE
ROUGE, nous sommes dans l'obligation de suspendre les
cours de la première session qui se déroulait du
26 octobre 2020 au 15 février 2021, et ce, pour une
période indéterminée.

Nous vous invitons à consulter notre site internet au
<http://www.formationsorel-tracy.qc.ca/> pour tous les
détails concernant les cours et la reprise ou non de ces
derniers ultérieurement. Nous suivrons les consignes de
la santé publique.

Nous vous remercions de compréhension.

N'hésitez pas si vous avez des questions,

Manon Gélinas

Directrice adjointe de la formation générale aux adultes

Centre de services scolaire

2725 boulevard de Tracy

Sorel-Tracy (Québec) J3R 1C2

T. 450-743-1285 p.4226

FADOQ ST-ROBERT



Merci chers membres et ami (es), comme vous
le savez nous sommes dans la zone rouge depuis le
16 octobre 2020.

L'activité intérieur de pétanque est annulée jusqu'à
nouvel ordre.

Tant et aussi longtemps qu'il y a écloison de Covid-19,
nous sommes dans l'incertitude pour le souper de
décembre 2020.

Si avis contraire, nous communiquerons avec nos
membres de la liste téléphonique.

À bientôt j'espère!

Micheline J. Dufault, publiciste, 450 782-2535

MESSAGES AUX ORGANISMES

Prenez note que le journal Mon Patelin « Édition de janvier
2021 » sortira le ou vers le 31 décembre 2020, ce sera
alors le moment idéal d'offrir vos vœux à nos lecteurs et
lectrices. Alors, il serait grandement apprécié que les
messages soient acheminés au bureau municipal **avant
le 10 décembre prochain.**

Calendrier des activités

Novembre 2020



Collecte
matières
ultimes



Collecte
matières
recyclables



Collecte
matières
organiques























Collecte
des
encombrants



Horaire
des
messes



Horaire
de la
bibliothèque

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1 Saint-Marcel 9h00 Sainte-Victoire 10h45 	2 Conseil Municipal 19h30 	3	4   	5	6 Horaire des messes 	7 Saint-Ours 17h00 
8 Saint-Robert 9h00 Saint-Aimé 10h30 	9	10	11  	12	13	14 Saint-Ours 17h00 
15 Saint-Marcel 9h00 Sainte-Victoire 10h45 	16	17	18   Collecte de feuilles 	19	20	21 Saint-Ours 17h00 
22 Saint-Robert 9h00 Saint-Aimé 10h30 	23	24	25  	26	27	28 Saint-Marcel 9h00 Sainte-Victoire 10h45 
29	30					